Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 28 (1991)
Heft: 1044

Artikel: Le forum de la vie associative
Autor: Biéler, Philippe
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1020897

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 18.10.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

FABRIQUE DE DP

Un lieu d'échange

Domaine public se veut lieu où s'expriment des idées. Les nôtres bien sûr: celles de la rédaction qui se réunit et en discute chaque semaine; mais aussi celles des milieux qui nous sont proches. Nous avons déjà depuis plusieurs années ouvert à cet effet la rubrique *L'invité-e de DP* où écrivent à tour de rôle une dizaine de personnes. Nous inaugurons aujourd'hui une nouvelle forme de contributions extérieures à la rédaction: les réactions en provenance de personnes responsables de mouvements ou d'associations. *L'invité-e* reste donc un lieu de réflexion hors des contraintes de l'actualité alors que ces réactions se veulent directement liées à elle. Et pour marquer la différence entre la partie du journal émanant de la rédaction et celle où s'expriment des idées qui ne sont pas issues de ses propres réflexions, nous introduisons un traitement graphique différencié pour chacune de ces deux parties.
Le choix du titre *Forum* pour l'ensemble des contributions extérieures n'est pas un hasard: alors que la presse d'opinion est devenue presque inexistante en Suisse romande, DP veut, dans le respect de sa modeste taille et de sa petite diffusion, assumer son rôle d'hebdomadaire engagé. Des associations, des groupements, des personnes, partagent nos vues. Nous souhaitons leur offrir un lieu pour s'exprimer et nous affirmer en tant que journal de rencontre, de débats, d'échange d'idées et de projets.

Le forum de la vie associative

Philippe Biéler
secrétaire romand de l'Association suisse des locataires ASLOCA.

Le mouvement associatif prend une place toujours plus importante dans notre société. Les revendications, les inquiétudes, les projets, les combats ne s'expriment plus seulement au travers des partis et des syndicats. Sur la base d'un objectif concret, ciblé, ponctuel, on se regroupe désormais en comité, en mouvement ou en association.

Certains voient dans l'abstentionnisme électoral un désintérêt pour la politique. Je pense au contraire que, dans la sensibilité moderne, le champ du politique s'est élargi: préférer un produit écologique, contester une hausse de loyer, signer une pétition ou boycotter une grande banque a pris autant de signification que glisser un bulletin de vote dans l'urne.
Les associations sont l'expression sociale de ce nouveau rapport à la politique. Loin d'enlever leur fonction aux partis, ou même de les concurrencer, elles élargissent leur champ d'action et leur fournissent de nouveaux relais.
Chaque association agit dans son domaine, et se garde bien de se mêler des affaires des autres. Pourtant, je vois entre elles une large convergence: qu'il s'agisse de la défense des consommateurs, des locataires, de l'environnement, du tiers monde, des droits de l'homme ou de ceux des femmes, il y a toujours cette même volonté de lutter contre l'exploitation de l'homme ou de la nature, d'étendre le champ des libertés individuelles, de protéger le faible contre le fort.
Chaque mouvement dispose de son propre journal, diffusé à ses membres. J'ai souvent caressé l'utopie de créer une seule revue du mouvement associatif, dans laquelle chaque organisation disposerait à sa guise d'un certain nombre de pages, et dont l'intérêt résiderait dans la multiplication des lecteurs. Or voilà qu'arrive l'offre de *Domaine public*. En ouvrant cette rubrique *Forum* à la vie associative, *DP* lance un pont entre nos divers secteurs et connecte les éléments du réseau. Bravo et merci !
Dominique Wolton l'a fort bien dit: *«Il y a deux risques, pour le monde associatif, face aux possibilités offertes par la communication. Le premier est un risque d'homogénéisation: rentrer dans la grande moulinette de la communication publique, de l'opinion publique et concurrencer ce que peuvent être des discours politiques ou syndicalistes.* [...] *Le deuxième risque, c'est ce que j'appelle la sérialisation, c'est-à-dire utiliser et bénéficier des médias "spécialisés" réservés aux associations.* [...] *On pourrait arriver à une sorte de "mille-feuilles" de la société, avec autant d'associations qu'il y a de supports et avec autant de messages lancés à la cantonade, mais reçus et écoutés par personne.»*
On ne pouvait imaginer meilleur support que *Domaine public* pour nous permettre d'éviter l'un et l'autre risques. C'est une chance pour nos associations. ■

Le disque est rayé

Jean-Claude Hennet
Secrétaire romand de l'Association suisse des transports AST.

Samedi 5 mai 1984: 50 000 personnes manifestent à Berne en faveur de mesures antipollution.
Lundi 3 juin 1991: le Conseil fédéral, pour lutter contre l'ozone, annonce sa volonté de limiter à 100 km/h la vitesse sur les tronçons d'autoroute que les cantons sont invités à sélectionner.
Entre ces deux dates, on ne s'est pas ennuyé. Quelques repères: l'introduction du 80/120 en 1985, la «stratégie de lutte contre la pollution de l'air» du Conseil fédéral en 1986, les débats aux Chambres en 1987, le rapport Elektrowatt en 1989 et l'annonce le 11 mars 1991 de la mise à l'étude de l'écobonus.
Chaque nouvelle étape est invariablement ponctuée d'une salve d'invectives des milieux routiers. Mais aussi d'un véritable déchaînement de la presse romande, avec quelques exceptions heureusement. Une de celles-ci mérite ici une mention: c'est le dossier de la revue économique *Bilan* consacrée aux «vingt ans de retard» pris par les cantons romands en matière d'organisation du trafic routier.
Revenons à l'ozone. Arrivant juste après l'annonce de l'écobonus, la demande du Conseil fédéral en faveur des 100 km/h sur certains tronçons d'autoroute ne pouvait que déclencher une nouvelle levée de bouclier en Suisse romande.
Dans ce cas d'espèce, il faut pourtant reconnaître que la mesure proposée prête le flan à la critique:

1. elle ne concerne qu'une petite partie du trafic;
2. elle n'a pas pour effet de réduire le volume du trafic;
3. elle intervient après un long débat dont on peut retenir que des mesures ponctuelles ne sont pas aptes à améliorer la situation.

A ce jour, force est donc de constater que le Conseil fédéral a suscité de nombreuses et vives polémiques. Mais au niveau des effets concrets, on ne peut que rester sur sa faim puisque le volume du trafic automobile ne cesse d'augmenter !
Quant aux milieux routiers (clubs automobiles, importateurs de voitures, etc), qui ont la langue bien pendue pour exécuter sans sommation tout ce qui vient de Berne, on attend toujours qu'ils nous indiquent les mesures qui trouveraient grâce à leurs yeux... ■